

Enquête canadienne sur le revenu, 2017

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mardi 26 février 2019

Le revenu médian après impôt des familles et des personnes hors famille au Canada a augmenté de 3,3 % en 2017 pour s'établir à 59 800 \$, après deux années sans croissance. Cette augmentation est attribuable à une combinaison de facteurs, y compris une hausse des salaires et des traitements chez les familles soutenues par une personne de moins de 65 ans et une augmentation des prestations pour enfants. En 2018, le gouvernement du Canada a établi la « mesure du panier de consommation » (MPC) comme premier seuil officiel de la pauvreté au Canada. La part de la population vivant sous le seuil officiel de la pauvreté au Canada a diminué, passant de 10,6 % en 2016 à 9,5 % en 2017.

Un marché du travail vigoureux et une augmentation des prestations pour enfants stimulent la croissance du revenu des familles en âge de travailler

Le revenu du marché médian des familles soutenues par une personne de moins de 65 ans a augmenté pour atteindre 92 400 \$ en 2017, ce qui représente une hausse de 2,7 % par rapport à 2016.

L'augmentation du revenu du marché est principalement attribuable à une hausse du revenu annuel tiré des salaires et des traitements, qui a atteint 85 500 \$ chez les familles soutenues par une personne de moins de 65 ans, et témoigne de la croissance de l'emploi plus forte enregistrée en 2017.

De plus, 2017 a été la première année civile complète au cours de laquelle la nouvelle Allocation canadienne pour enfants (ACE) a été en vigueur, celle-ci ayant été mise en œuvre au milieu de 2016. L'ACE, qui a regroupé et bonifié les programmes fédéraux de prestations pour enfants précédents, a entraîné une hausse des revenus des familles avec enfants. Les couples avec enfants ont vu leurs prestations pour enfants médianes augmenter de 1 200 \$, tandis que les familles monoparentales ont reçu 1 300 \$ de plus en 2017 qu'en 2016.

Dans l'ensemble, ces changements ont eu pour effet conjugué d'augmenter le revenu médian après impôt des familles soutenues par une personne de moins de 65 ans de 1 500 \$, celui-ci passant à 87 600 \$ en 2017.

Le revenu des familles de personnes âgées connaît une augmentation constante depuis 2012

Le revenu médian après impôt des familles soutenues par une personne âgée (familles dont le soutien économique principal était âgé de 65 ans ou plus) s'est élevé à 61 200 \$ en 2017, ce qui représente une augmentation de 2 500 \$ par rapport à 2016.

Le revenu médian après impôt des familles soutenues par une personne âgée a connu une tendance constante à la hausse depuis 2012, témoignant des augmentations de revenu provenant des salaires et des traitements ainsi que des régimes de retraite privés.

Seuil officiel de la pauvreté au Canada

En août 2018, le gouvernement du Canada a publié un rapport intitulé *Une chance pour tous : la première Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté*. Le dépôt d'une nouvelle loi (projet de loi C-87) au Parlement a suivi en novembre 2018. Si elle est adoptée, celle-ci établira la « mesure du panier de consommation » (MPC) comme premier seuil officiel de la pauvreté au Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements à propos du seuil officiel de la pauvreté au Canada, veuillez consulter [Une chance pour tous : la première Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté](#).



Les taux de pauvreté diminuent en 2017

Moins de Canadiens vivaient sous le seuil officiel de la pauvreté au Canada en 2017, comme mesuré au moyen de la MPC. Selon cette dernière, une famille vit dans la pauvreté si son revenu n'est pas suffisant pour permettre l'achat d'un panier de biens et de services précis dans sa collectivité. En 2017, 3,4 millions de Canadiens, ou 9,5 % de la population, vivaient sous le seuil de la pauvreté, en baisse par rapport au taux de 10,6 % observé en 2016.

En 2017, 622 000 enfants âgés de moins de 18 ans, ou 9,0 % d'entre eux, vivaient sous le seuil de la pauvreté, en baisse par rapport au taux de 11,0 % (755 000 enfants) enregistré en 2016. Le taux de pauvreté chez les enfants, selon la MPC, a diminué de façon assez constante depuis qu'il a atteint son plus récent sommet de 15,0 % (1,0 million d'enfants) en 2012.

Le nombre de personnes âgées vivant dans la pauvreté était de 238 000 (3,9 %) en 2017, en baisse par rapport à celui de 284 000 (4,9 %) observé en 2016. Cette diminution était concentrée chez les personnes âgées hors famille, dont le taux de pauvreté est passé de 11,0 % en 2016 à 8,4 % en 2017.

Les personnes vivant au sein de familles monoparentales ont enregistré certaines des diminutions de la pauvreté les plus importantes en 2017, la proportion de ces personnes vivant sous le seuil de la pauvreté étant passée de 29,2 % en 2016 à 22,7 % en 2017. Le taux de pauvreté des personnes vivant au sein de familles monoparentales a affiché une baisse constante au cours des cinq années précédentes, cette diminution étant associée à l'augmentation des prestations pour enfants.

La mesure de faible revenu diminue dans l'ensemble, surtout chez les enfants

Statistique Canada déclare également le faible revenu en fonction de la mesure de faible revenu (MFR). La MFR, tout comme la MPC, sert d'indicateur lié aux objectifs de développement durable des Nations Unies. Selon la MFR, une personne vit en situation de faible revenu si le revenu après impôt de son ménage est inférieur à la moitié du revenu médian après impôt, en tenant compte de la taille du ménage.

Comme la MPC, la MFR affiche une tendance à la baisse depuis 2015. Cependant, le taux global de 12,7 % affiché en 2017 n'était pas significativement différent du taux de 13,0 % enregistré en 2016.

Le taux fondé sur la MFR des enfants était cependant significativement moins élevé en 2017, se chiffrant à 12,1 %, en baisse de 1,9 point de pourcentage par rapport à 2016.

Le taux fondé sur la MFR des personnes âgées de 65 ans et plus a augmenté au cours des dernières années, passant de 12,2 % en 2012 à 15,4 % en 2017. Cette augmentation contraste avec le taux fondé sur la MPC, en baisse chez les personnes âgées, témoignant des différences entre les deux mesures quant à la façon de calculer le faible revenu (voir l'encadré « Pourquoi les tendances relatives à la mesure du panier de consommation sont-elles parfois différentes des tendances relatives à la mesure de faible revenu? »).

Pourquoi les tendances relatives à la mesure du panier de consommation sont-elles parfois différentes des tendances relatives à la mesure de faible revenu?

On observe parfois des différences entre les tendances relatives à la mesure du panier de consommation (MPC) et les taux fondés sur la mesure de faible revenu (MFR). Cela s'explique par les différences entre les deux mesures quant à la façon de calculer le faible revenu.

La MPC repose sur le concept d'une personne ou d'une famille dont le revenu n'est pas suffisant pour permettre l'achat d'un panier de biens et de services. Par conséquent, lorsque le revenu des personnes ayant un faible revenu augmente, le taux fondé sur la MPC a tendance à diminuer, parce que davantage de personnes peuvent se permettre l'achat de ce panier de biens.

La MFR repose sur le concept d'une personne ou d'une famille dont le revenu est plus faible par rapport à la médiane à l'échelle du Canada. En général, pour que le taux fondé sur la MFR diminue, l'écart de revenu entre les personnes à faible revenu et les autres personnes doit être réduit.

Il est souvent souhaitable de considérer les deux indicateurs pour obtenir un portrait plus complet des tendances en matière de faible revenu au Canada. À titre d'exemple, une baisse du taux fondé sur la MPC des personnes âgées révèle que les niveaux de revenu des personnes âgées à faible revenu se sont améliorés, mais une augmentation de leur taux fondé sur la MFR révèle que l'écart de revenu entre les personnes âgées à faible revenu et les autres Canadiens se creuse.

Répartition du revenu après impôt des familles et des personnes hors famille

Pour donner un aperçu de la répartition du revenu après impôt au Canada, les familles et les personnes hors famille ont été divisées en 10 groupes de même taille, appelés déciles, allant du revenu après impôt le plus faible au revenu après impôt le plus élevé.

Les familles et les personnes hors famille au Canada devaient avoir un revenu après impôt de plus de 142 100 \$ pour figurer dans le décile supérieur en 2017. Le revenu moyen après impôt du décile supérieur était de 201 400 \$.

Les familles et les personnes hors famille ayant un revenu après impôt de moins de 19 100 \$ figuraient dans le décile inférieur en 2017. Le revenu moyen après impôt du décile inférieur était de 10 500 \$.

Inégalité du revenu

Le suivi des parts de revenu détenues dans les différents déciles du revenu peut permettre de faire la lumière sur l'inégalité du revenu au Canada. Pour établir des statistiques relatives à l'inégalité du revenu, il est courant d'utiliser des mesures du revenu fondées sur le revenu après impôt des ménages rajusté en fonction de la taille du ménage (revenu après impôt rajusté). Selon le revenu après impôt rajusté, la part du revenu total après impôt détenue par les Canadiens figurant dans le décile supérieur était de 23,3 % en 2017, alors que la part détenue par les Canadiens figurant dans les quatre déciles inférieurs (les 40 % de la population les plus pauvres) était de 20,4 %.

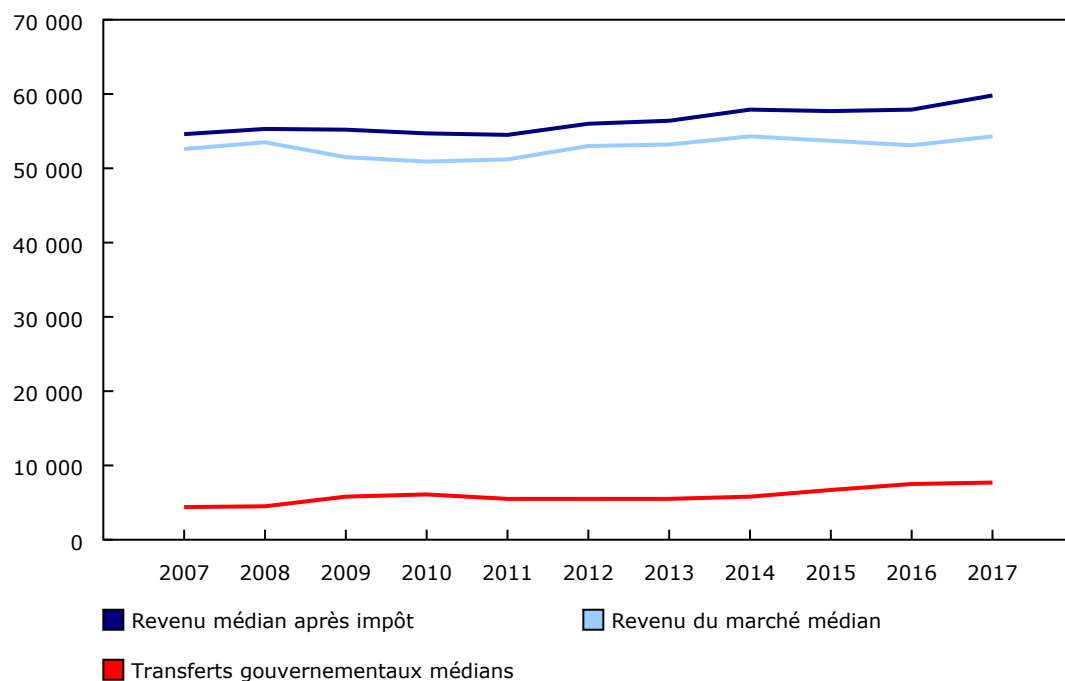
Un des objectifs de développement durable (objectif 10.1) est de « réduire les inégalités et d'assurer progressivement et durablement une croissance des revenus des 40 % de la population les plus pauvres à un rythme plus rapide que le revenu moyen national ». De 2016 à 2017, le revenu après impôt rajusté des ménages a augmenté de 2,7 % chez les personnes se situant dans les 40 % inférieurs de la répartition du revenu, alors qu'il a augmenté de 3,1 % dans l'ensemble de la population, des taux qui ne sont pas significativement différents. Au cours des cinq dernières années, le taux de croissance a été de 8,1 % pour les personnes se situant dans les 40 % les plus pauvres, alors qu'il a été de 6,0 % pour l'ensemble des Canadiens. Ces tendances concordent avec le rapport des Nations Unies selon lequel les revenus des personnes se situant dans les 40 % les plus pauvres ont augmenté plus rapidement que ceux de l'ensemble de la population entre 2010 et 2016 dans 60 des 94 pays visés par l'étude.

Revenu médian après impôt par province

Les familles et les personnes hors famille en Alberta ont enregistré le revenu médian après impôt le plus élevé en 2017, soit 70 300 \$. La Nouvelle-Écosse a affiché le revenu le plus bas, soit 50 200 \$. La Colombie-Britannique (+7,6 %), le Québec (+4,2 %) et l'Ontario (+4,0 %) ont tous enregistré une augmentation de leur revenu médian après impôt comparativement à 2016. Peu de changements ont été observés dans les autres provinces.

Graphique 1 Revenu médian après impôt, revenu du marché médian, et transferts gouvernementaux médians des familles et personnes hors famille au Canada, 2007 à 2017

dollars constants de 2017



Source(s) : Tableau 11-10-0190-01.

Objectifs liés au développement durable

Le 1^{er} janvier 2016, le monde a officiellement débuté la mise en œuvre du [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), le plan d'action axé sur la transformation des Nations Unies qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 prochaines années. Le plan repose sur 17 objectifs liés au développement durable, 169 cibles et 244 indicateurs.

Les données de l'Enquête canadienne sur le revenu sont un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès relatifs aux objectifs mondiaux liés au développement durable. Ce communiqué servira à mesurer les indicateurs « mesure du panier de consommation » et « mesure de faible revenu », qui font partie des objectifs suivants :



Note aux lecteurs

Statistique Canada s'efforce d'améliorer constamment la qualité de ses estimations provenant de l'Enquête canadienne sur le revenu. Par exemple, la taille de l'échantillon de l'Enquête canadienne sur le revenu de 2017 était d'environ 50 % supérieure à celle des années précédentes, ce qui améliore la précision des estimations du revenu. De plus, le présent communiqué de l'Enquête canadienne sur le revenu est diffusé deux semaines plus tôt que lors du cycle de 2016, et 15 semaines plus tôt que lors du cycle de 2015.

Les estimations de l'Enquête canadienne sur le revenu sont fondées sur des échantillons probabilistes et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. Par conséquent, les estimations se caractériseront par une plus grande variabilité que les tendances observées sur de plus longues périodes.

Dans le présent communiqué, les différences entre les estimations sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 95 %, à moins d'indication contraire.

Définitions

Une **famille économique** désigne un groupe de deux personnes ou plus qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance, par union libre, par adoption ou par une relation de famille d'accueil. Ce concept diffère du concept de la famille de recensement utilisé pour les données infraprovinciales dans les Estimations annuelles du revenu des familles de recensement et des particuliers.

Les familles soutenues par une personne âgée sont les familles dont le soutien économique principal est âgé de 65 ans ou plus.

Les familles soutenues par une personne âgée de moins de 65 ans sont les familles dont le soutien économique principal est âgé de moins de 65 ans.

Le présent communiqué analyse le revenu en se fondant sur des valeurs médianes. La **médiane** est le point central entre la moitié des familles au revenu plus élevé et l'autre moitié au revenu plus faible. Toutes les estimations du revenu sont exprimées en dollars constants de 2017 afin de tenir compte de l'inflation et de permettre des comparaisons au fil du temps, en termes réels.

Le **revenu après impôt** correspond au total du revenu du marché et des transferts gouvernementaux, moins l'impôt sur le revenu.

Le **revenu du marché** comprend le revenu d'emploi, les revenus de régimes de retraite privés ainsi que les revenus d'investissements et autres revenus issus du marché.

Les **transferts gouvernementaux** comprennent des prestations telles que la Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti, le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec, l'assurance-emploi, l'assistance sociale, le crédit d'impôt sur les biens et services, les crédits d'impôt provinciaux et divers types de prestations pour enfants.

L'**inégalité du revenu** renvoie à la mesure dans laquelle le revenu est réparti inégalement parmi les membres d'une population. Bien qu'il y ait différentes façons de décrire l'inégalité du revenu, la présente analyse se penche sur la part du revenu après impôt rajusté détenue par divers segments de la répartition du revenu. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'objectif de développement durable 10.1, veuillez consulter le [rapport sur les objectifs de développement durable](#) (accessible en anglais seulement).

Revenu après impôt rajusté. Pour établir des statistiques relatives à l'inégalité du revenu, il est courant d'utiliser des mesures du revenu fondées sur le revenu après impôt des ménages rajusté en fonction de la taille du ménage (revenu après impôt rajusté). Le fait de rajuster le revenu après impôt en fonction de la taille du ménage permet de comparer le revenu de ménages de tailles diverses. Le revenu après impôt est rajusté en divisant le revenu du ménage par la racine carrée de la taille du ménage et en attribuant cette valeur à toutes les personnes du ménage. Ce rajustement répartit le revenu parmi les membres du ménage et tient compte des économies d'échelles observées dans les ménages de grande taille, de l'augmentation du nombre de personnes qui vivent seules et du fait que la taille de la famille affiche un fléchissement au fil du temps. Le revenu après impôt rajusté est aussi utilisé dans le calcul de la mesure de faible revenu.

La **mesure de faible revenu (MFR)** attribue aux personnes le statut de personnes à faible revenu si leur revenu après impôt rajusté correspond à moins de 50 % de la médiane du revenu après impôt rajusté.

La **mesure du panier de consommation (MPC)** est fondée sur le coût d'un panier de biens et de services précis correspondant à un niveau de vie de base. Le panier comprend la nourriture, les vêtements, le transport, le logement et d'autres dépenses pour une famille de référence. Ces coûts sont comparés au revenu disponible des familles pour déterminer si elles vivent ou non sous le seuil de la pauvreté.

La MPC a été initialement conçue au début des années 2000. De 2008 à 2010, un « premier examen approfondi » a mis à jour la méthodologie de la MPC. En 2019, des changements ont été apportés à la méthodologie mise en place lors de l'examen approfondi effectué de 2008 à 2010. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le rapport « [Modifications méthodologiques apportées à la Mesure du panier de consommation en 2019](#) ».

Récemment, Statistique Canada a entrepris un « deuxième examen approfondi » de la MPC pour s'assurer que celle-ci demeure une mesure précise du faible revenu. Au cours de cet examen approfondi, Statistique Canada participera à plusieurs activités de consultation, mènera des recherches et mettra à jour, au besoin, la méthodologie de la MPC. Les résultats de cet examen approfondi seront publiés en 2020.

Tableau 1
Statistiques du revenu selon certains types de familles, 2016 et 2017

| | 2016 | | | | 2017 | | | |
|--|-------------------------------------|------------------|----------------------------|---------------------|--------------------|------------------|----------------------------|---------------------|
| | Revenu après impôt | Revenu du marché | Transferts gouvernementaux | Impôt sur le revenu | Revenu après impôt | Revenu du marché | Transferts gouvernementaux | Impôt sur le revenu |
| | médiane (dollars constants de 2017) | | | | | | | |
| Familles économiques et personnes hors famille économique | 57 900 | 53 100 | 7 500 | 6 700 | 59 800 | 54 300 | 7 700 | 6 800 |
| Familles économiques | 79 700 | 78 100 | 9 100 | 10 900 | 81 500 | 80 100 | 9 600 | 11 000 |
| Familles de personnes âgées | 58 700 | 35 600 | 28 200 | 4 000 | 61 200 | 37 600 | 28 500 | 4 100 |
| Familles de personnes non âgées | 86 100 | 90 000 | 5 600 | 12 800 | 87 600 | 92 400 | 5 500 | 12 800 |
| Familles biparentales avec enfants | 96 000 | 101 100 | 7 100 | 15 900 | 97 100 | 102 000 | 7 900 | 15 000 |
| Familles monoparentales | 45 300 | 29 600 | 13 600 | F | 50 200 | 34 200 | 14 000 | 900 |
| Personnes hors famille économique | 29 400 | 24 100 | 1 700 | 2 300 | 30 300 | 24 700 | 2 100 | 2 200 |
| Personnes âgées | 26 500 | 10 300 | 18 300 | 500 | 27 500 | 11 100 | 18 300 | 600 |
| Personnes non âgées | 30 800 | 31 100 | 700 | 3 300 | 31 900 | 32 100 | 800 | 3 300 |

F trop peu fiable pour être publié

Source(s) : Tableau 11-10-0190-01.

Tableau 2
Personnes vivant sous le seuil officiel de la pauvreté au Canada (mesure du panier de consommation), 2013 à 2017

| | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|---|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|---------------------------|-------------|-------------|-------------|------------|
| | milliers | | | | | % de toutes les personnes | | | | |
| Toutes les personnes | 4 167 | 3 910 | 4 238 | 3 739 | 3 412 | 12,1 | 11,3 | 12,1 | 10,6 | 9,5 |
| Personnes de moins de 18 ans ¹ | 974 | 836 | 900 | 755 | 622 | 14,5 | 12,4 | 13,3 | 11,0 | 9,0 |
| Vivant dans des familles biparentales | 598 | 467 | 585 | 429 | 386 | 10,8 | 8,3 | 10,3 | 7,6 | 6,8 |
| Vivant dans des familles monoparentales ayant une femme à leur tête | 310 | 292 | 252 | 288 | 185 | 41,2 | 41,9 | 36,4 | 37,3 | 27,1 |
| Personnes de 18 à 64 ans | 2 974 | 2 831 | 3 049 | 2 701 | 2 553 | 13,3 | 12,6 | 13,4 | 11,9 | 11,1 |
| Vivant dans des familles économiques | 1 667 | 1 522 | 1 622 | 1 342 | 1 307 | 9,0 | 8,2 | 8,7 | 7,2 | 6,9 |
| Hors famille économique | 1 307 | 1 309 | 1 427 | 1 359 | 1 246 | 33,4 | 33,0 | 35,8 | 33,8 | 31,3 |
| Personnes de 65 ans et plus | 219 | 242 | 289 | 284 | 238 | 4,2 | 4,5 | 5,1 | 4,9 | 3,9 |
| Vivant dans des familles économiques | 79 | 92 | 96 | 111 | 97 | 2,1 | 2,3 | 2,3 | 2,6 | 2,2 |
| Hors famille économique | 140 | 151 | 193 | 172 | 141 | 9,7 | 10,3 | 12,7 | 11,0 | 8,4 |

1. Les données ne correspondent pas au total, certaines composantes ayant été exclues.

Source(s) : Tableau 11-10-0135-01.

Tableau 3
Revenu après impôt médian, Canada et provinces, 2013 à 2017

| | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|-------------------------|-------------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| | médiane (dollars constants de 2017) | | | | |
| Canada | 56 400 | 57 900 | 57 700 | 57 900 | 59 800 |
| Terre-Neuve-et-Labrador | 56 800 | 57 800 | 55 400 | 56 700 | 54 300 |
| Île-du-Prince-Édouard | 51 800 | 52 500 | 53 700 | 52 400 | 53 400 |
| Nouvelle-Écosse | 50 100 | 50 200 | 48 900 | 50 400 | 50 200 |
| Nouveau-Brunswick | 49 800 | 50 900 | 52 300 | 51 700 | 53 000 |
| Québec | 49 900 | 49 600 | 49 700 | 50 300 | 52 400 |
| Ontario | 58 600 | 60 500 | 60 800 | 60 300 | 62 700 |
| Manitoba | 56 800 | 56 900 | 57 400 | 57 900 | 58 900 |
| Saskatchewan | 60 400 | 64 400 | 61 200 | 60 600 | 61 300 |
| Alberta | 73 700 | 74 200 | 73 500 | 71 300 | 70 300 |
| Colombie-Britannique | 57 200 | 56 800 | 57 400 | 57 700 | 62 100 |

Source(s) : Tableau [11-10-0190-01](#).

Tableaux disponibles : [11-10-0066-01](#), [11-10-0134-01](#) à [11-10-0136-01](#) , [11-10-0190-01](#) à [11-10-0193-01](#) , [11-10-0195-01](#), [11-10-0232-01](#) et [11-10-0237-01](#) à [11-10-0241-01](#) .

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [5200](#).

Il est maintenant possible de consulter l'infographie « [Le revenu des Canadiens, 2017](#) », qui fait partie du produit *Statistique Canada — Infographies* ([11-627-M](#)).

Le rapport « [Modifications méthodologiques apportées à la Mesure du panier de consommation en 2019](#) », publié dans la cadre de la *Série de documents de recherche — Revenu* ([75F0002M](#)), est aussi maintenant accessible.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).